El Watan étudiant
Le journal de l'étudiant algérien

P 15

AVANT-PROJET DE LOI D'ORIENTATION

Un texte peut-il sauver la recherche scientifique ?

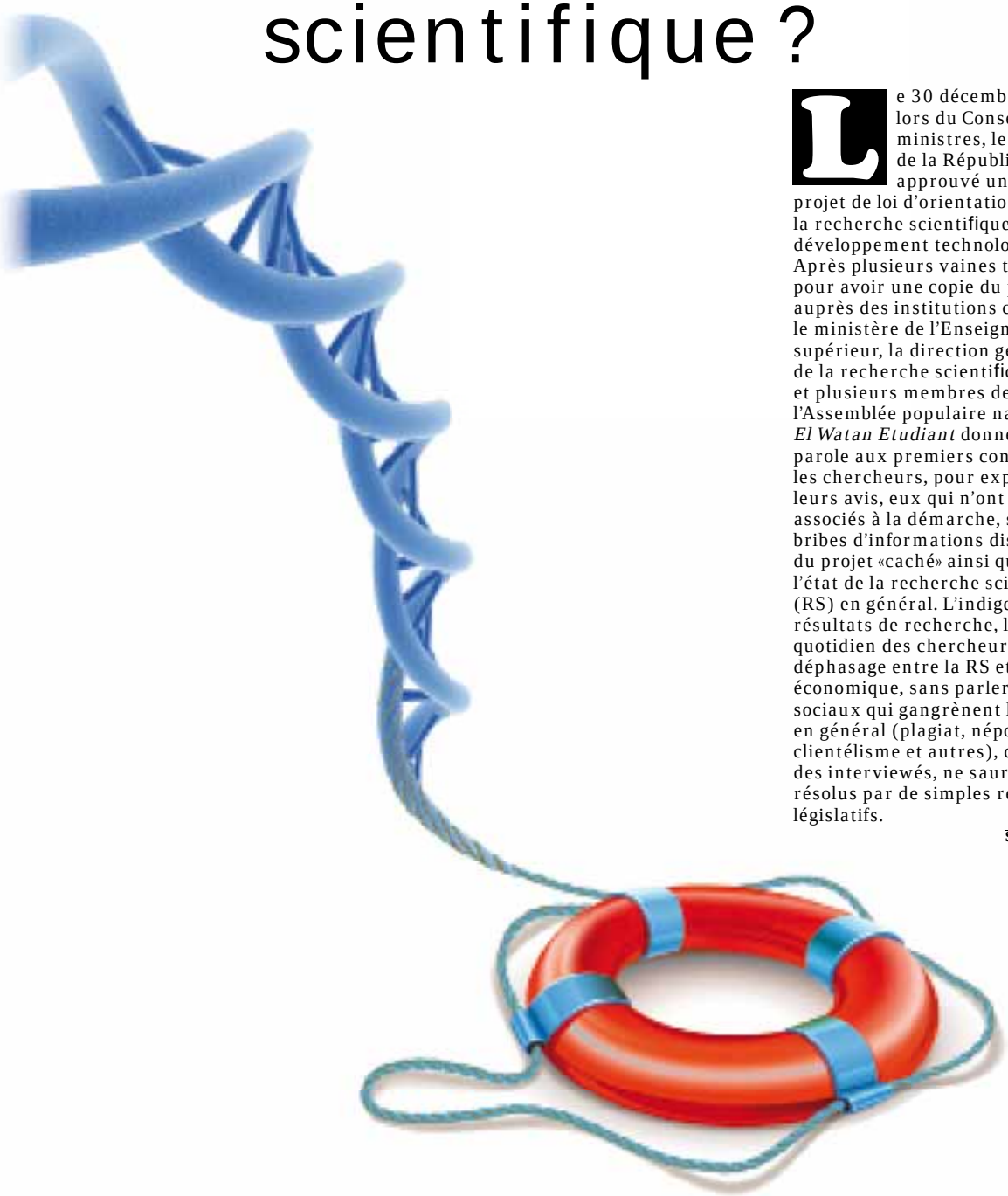

Le 30 décembre 2014, lors du Conseil des ministres, le président de la République a approuvé un avant-projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique. Après plusieurs vaines tentatives pour avoir une copie du projet auprès des institutions concernées, le ministère de l'Enseignement supérieur, la direction générale de la recherche scientifique et plusieurs membres de l'Assemblée populaire nationale, *El Watan Etudiant* donne la parole aux premiers concernés, les chercheurs, pour exprimer leurs avis, eux qui n'ont pas été associés à la démarche, sur les bribes d'informations distillées du projet «caché» ainsi que sur l'état de la recherche scientifique (RS) en général. L'indigence des résultats de recherche, le difficile quotidien des chercheurs et le déphasage entre la RS et le secteur économique, sans parler des maux sociaux qui gangrènent l'université en général (plagiat, népotisme, clientélisme et autres), de l'avis des interviewés, ne sauraient être résolus par de simples réglages législatifs.

Samir Azzoug

Numéro 59 - Mercredi 4 février 2015 elwatan.etudiant etudiant@elwatan.com 021 65 30 59

AHMED ROUADJIA. Chercheur et directeur de laboratoire de recherche à l'université de M'sila

Nos textes de loi sont impeccables, mais ils se heurtent à des obstacles insurmontables

Un nouveau projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique a été adopté lors du Conseil des ministres du 30 décembre dernier, avez-vous été associé d'une manière ou d'une autre à ce projet ?

Non, point. J'ai lu dans la presse nationale les commentaires qui ont été faits à propos de ce projet de loi sur la recherche, mais nul, cependant, n'a sollicité mon avis sur la manière dont on devrait mener à bien celle-ci. D'ailleurs, a-t-on vraiment besoin d'un «trublion», d'un empêcheur de tourner en rond tel que moi ?

Dans le compte rendu de ce projet, il est prévu le renforcement du rôle du chercheur et le rapprochement de la recherche scientifique de l'entreprise locale. Pensez-vous que ces décisions soient une priorité dans le domaine ?

Naturellement, ces mesures ne sont pas seulement prioritaires, mais pressantes, et indispensables si l'on veut être compétitif sur le plan de la recherche internationale, et si l'on veut vraiment que le pays sorte de l'ornière du sous-développement dans lequel il s'enfonce de plus en plus à cause de la baisse constante tant de la production scientifique de qualité que de la création de la richesse matérielle qui, hors hydrocarbures, demeure tragiquement quasi absente… L'agriculture périclite tandis que l'économie de l'informel enregistre jour après jour des progrès inquiétants au détriment de l'économie régulière, publique…Et pour répondre de manière encore plus précise à votre question, je dirais que «le renforcement du rôle du chercheur et le rapprochement de la recherche scientifique de l'entreprise locale» que préconise le nouveau projet de loi d'orientation n'est ni une nouveauté ni une proposition originale, puisque durant un peu plus d'une décennie l'ex-ministre, Rachid Haraoubia, n'avait de cesse de répéter à tout propos la même rengaine sans que celle-ci ait rien produit qui vaille la peine, ou qui soit digne d'être cité en bon exemple. Je ne dirais point cependant que le nouveau ministre, le Dr Mohamed Mebarki, va reproduire le même discours politicien et démagogue que son prédécesseur, ni les mêmes pratiques scientifiques douteuses, ni le même favoritisme/clientélisme, toutes choses ayant abouti de manière irréfutable à la promotion foudroyante d'une quantité appréciable de médiocres, qualifiés soudain de docteurs, de professeurs, de chercheurs et de «découvreurs» de je ne sais quelles lois physiques, chimiques, mathématiques, etc. Je dirais tout simplement que le nouveau ministre, réputé pour ses compétences et son impartialité relative, hérite d'un lourd passif dont la gestion ne relève pas d'une mince sinécure. L'héritage que lui a légué son prédécesseur ressemble à un cadeau empoisonné : un LMD importé et plaqué de manière mécanique au contexte national, et qui n'en finit pas de susciter des distorsions et des désordres dans les esprits; banalisation du plagiat et des primes d'encouragement accordées à la promotion des médiocres à la tête de différentes structures d'enseignement et de recherche, telles les instances d'évaluation, dont la Commission universitaire nationale

(CUN) en est l'exemple le plus typique, le lieu des plus propices où la médiocrité se convertit en vertu et en «science infuse»!!! C'est pourquoi le nouveau ministre et ses proches collaborateurs auront grand peine à opérer «le renforcement du rôle du chercheur et le rapprochement de la recherche scientifique de l'entreprise locale» tant ce legs onéreux du ministre précédent n'a pas été complètement balayé du paysage social et politique d'une Algérie en quête permanente d'un sursaut intellectuel. Pour que ce nouveau ministre et ceux qui vont lui probablement succéder à l'avenir puissent donner ses lettres de noblesses à la recherche scientifique dans notre pays affligé, sinistré, par une médiocrité rampante, tentaculaire, il faudrait qu'ils rompent en visière avec le laxisme qui consiste à faciliter l'obtention des diplômes de licence, de mastères, de magistères et de doctorats par le jeu d'attribution de notes anormalement élevées accordées par des enseignants paresseux ou manquant de confiance en eux-mêmes à des personnes qui ne les méritent point. Il faudrait aussi que le nouveau ministre sollicite l'aide des hautes instances de l'Etat pour qu'il puisse mettre fin au système clientéliste qui consiste à favoriser la réussite des proches, fussent–ils médiocres, au détriment des meilleurs dépourvus de «piston» et de relations «puissantes». De notoriété publique, beaucoup deviennent «professeurs» d'université, avocats et mêmes juges d'instruction, grâce au jeu du clientélisme, de trafics d'influence, d'égorgement d'agneaux, de méchouis et de «chakchouka» offerts aux mieux placés à la tête des institutions pourvoyeuses de «diplômes», et d'emplois… Je ne dirais rien du droit de cuissage qui prévaut dans certains de nos établissements universitaires. Pratique qui n'a rien à envier à celle qui se fait en Occident, «impie et mécréant» !

Quelles seraient, d'après-vous, les mesures urgentes à mettre en place pour permettre à la recherche scientifique de jouer pleinement son rôle dans le développement ?

La meilleure manière et des plus efficaces est de produire des lois, des textes législatifs lisibles pour tous et qui soient en adéquation avec les impératifs du développement économique et social du pays. Sur le plan théorique nos textes de loi sont impeccables, sans presque aucun défaut, mais dans la pratique ils se heurtent à des obstacles insurmontables. Les responsables de l'état lamentable de la recherche ce ne sont pas seulement les gestionnaires administratifs (recteurs, vice-recteurs, doyens…); ce sont aussi ces chercheurs ou prétendus directeurs de laboratoires dont la plupart ne savent même pas formuler une hypothèse de recherche étalée sur la durée, ni manipuler avec profit les ressources qu'offrent les NTIC en matière de recherche et de constitution de réseau de recherche. En Algérie, on a toujours en effet, mis l'accent sur le quantitatif : le nombre de chercheurs, de places pédagogiques, de tables, de chaises, d'étudiants, de résidences universitaires, de lits, de cantines, de repas, de cars à transporter les étudiants, mais point sur la qualité des études dispensées et sur la compétence réelle de ceux qui les prodiguent. Dans un rapport intitulé «Apports de la direction de la programmation au Système national de la recherche en Algérie (2008-2012)», rédigé par le professeur Mokhtar Sellami, directeur de la Programmation de la recherche, de l'évaluation et de la prospective dépendant du MESRS, il est justement question de ce progrès quantitatif auquel on accorde, chez nous, une valeur quasi fétiche. L'obstacle majeur, il faut bien le souligner, qui se dresse devant «le renforcement du rôle du chercheur et le rapprochement de la recherche scientifique de l'entreprise locale», ne réside pas toujours et uniquement dans le politique qui, à l'instar de nos députés et sénateurs, qui n'entendent rien à la science, mais aussi dans le chercheur lui-même qui s'est défaussé de sa mission scientifique au profit d'une mentalité de fonctionnariat soucieux avant tout d'encaisser ses fins de mois et de se comporter plutôt en utilitariste qu'en chercheur désintéressé. En conclusion, il faut mettre fin au recrutement des médiocres comme enseignants dans les universités; faire cessez les promotions au grade de professeur de l'enseignement supérieur en faveur de gens qui n'ont jamais produit des articles ou des œuvres qui puissent êtres qualifiés de scientifiques; revoir ou enquêter sérieusement sur les centaines de personnes élevées au rang de grade de maître de conférence et de professeur de l'enseignement supérieur par le biais du plagiat, du coup de fil de «Monsieur le haut responsable»aux messieurs les membres de la commission universitaire nationale pour qu'un tel soit élevé au rang d'un tel grade, et cela en dépit de l'indigence flagrante du niveau scientifique de ces postulats…; Il faut réduire aussi, au moins de moitié, le nombre de laboratoires existants au niveau national, qui sont au nombre de 1 116, en 2012, selon le professeur Sellami. Les 28 622 chercheurs qui y sont rattachés ne produisent en fait rien d'utile et vivent pour la plupart comme des vrais «parasites» aux dépens du budget de l'Etat qui leur est alloué; il faut, en dernière analyse, exiger des enseignants et des chercheurs des attendus et des résultats de leurs activités pour lesquelles ils sont rémunérés par l'Etat et instituer un système de sanctions contre les contrevenants aux obligations de résultat en matière d'enseignement et de recherche. Les PNR, qui deviennent l'appât de tous les chercheurs parasites ou les chercheurs vampires, ne devraient pas être accordés avec la facilité que l'on sait au premier venu. Il faut que des conditions draconiennes, d'ordre scientifique, soient posées au préalable à tous les candidats potentiels pour que ces projets PNR ne deviennent plus jamais, comme c'est le cas à présent, un moyen d'arrondir ses fins de mois au grand dam du «renforcement du rôle du chercheur et le rapprochement de la recherche scientifique de l'entreprise locale» ! Telles devraient être, selon moi, les démarches à adopter pour que la recherche scientifique en Algérie ne devienne le parent pauvre de la recherche internationale, et que notre pays, ne soit à la traîne des pays avancés.

Samir Azzoug
sazzoug@elwatan.com

Condoléances

Très affectés par la perte tragique de leurs collègues Mohamed Amine Tabeti et Boubakeur Benzita, dans un accident de la circulation, le Directeur Général de Ooredoo, M. Joseph Ged et l'ensemble des employés de la compagnie présentent aux membres de leurs familles leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde compassion.

Que Dieu Le Tout Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »

ooredoo